



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 07 juillet 2026

Aide à domicile aux familles : les coûts augmentent, les financements stagnent

Les Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile aux Familles (SAAD Familles) interviennent au cœur du quotidien des parents confrontés à des événements qui fragilisent l'exercice de la parentalité (*naissance, maladie, séparation, handicap, deuil*). Leur mission : prévenir l'aggravation des difficultés et favoriser le bien-être de l'enfant. Financés par les départements et les Caisses d'allocations familiales (Caf), ces services associatifs sont représentés au niveau national par quatre fédérations : Adédom, ADMR, FNAAFP-CSF et UNA.

Celles-ci tiennent à saluer la qualité du dialogue engagé depuis plusieurs années avec la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf). Ce dialogue a permis plusieurs avancées importantes, notamment l'extension des interventions en prévention de l'épuisement parental et le lancement prochain d'une stratégie nationale de communication autour des métiers de technicien.ne de l'intervention sociale et familiale (TISF) et d'accompagnant éducatif et social (AES).

Mais aujourd'hui, les fédérations nationales et leurs associations locales expriment une profonde inquiétude.

Le 19 mai 2026, le conseil d'administration de la Cnaf a décidé une revalorisation limitée à **1,95** % du financement des SAAD Familles. Une augmentation largement insuffisante qui ne permet pas de couvrir le coût de revient de ces services, surtout après deux années consécutives de gel. L'inquiétude est d'autant plus vive que, depuis le 1^{er} juin, ces structures doivent absorber simultanément la hausse du SMIC et le surcoût lié à l'entrée en vigueur des avenants 75 et 76 de la convention collective nationale de la Branche de l'Aide à Domicile. [Des avenants pourtant nécessaires pour reconnaître à leur juste valeur les métiers du domicile et renforcer leur attractivité dans un contexte de pénurie de professionnels.](#)

Depuis plusieurs années, les fédérations alertent sur l'écart grandissant entre les financements accordés et les coûts réels des interventions. Plusieurs services accumulent les déficits. Certains envisagent déjà d'arrêter une partie des interventions pour préserver l'équilibre économique de leurs autres activités. D'autres se disent au bord de la cessation d'activité.



Derrière ce constat, deux conséquences majeures :

- Un dispositif de prévention primaire intervenant directement au domicile des familles, au plus près de leur quotidien, **en danger de disparition** ;
- Des milliers de familles risquent d'être privées d'un accompagnement essentiel à des moments de grande fragilité : naissance, maladie, séparation, épuisement parental, handicap, décès.

Pourtant, tous les discours publics appellent à investir dans la prévention, les 1000 premiers jours et le soutien à la parentalité. Encore faut-il donner aux acteurs de terrain les moyens d'agir.

Les fédérations Adédom, ADMR, FNAAFP-CSF et UNA appellent la Cnaf et son conseil d'administration à prendre la mesure de l'urgence et à réviser sans délai sa décision du 19 mai. Sécuriser les SAAD Familles c'est assurer durablement leur mission de prévention et, demain, réduire le coût des politiques de protection de l'enfance.

Contacts Presse :

ADEDOM : David ZEISLER – 01.40.84.68.79 – d.zeisler@adedom.fr

ADMR : Quentin VALANÇON – 06.73.18.20.56 - admr@comfluence.fr

FNAAFP/CSF : Jean-Laurent CLOCHARD - 01.88.40.77.90 mboussebsi@fnaafp.org

UNA : Aurélie MATIGNON – 06.13. 88.82.64 – a.matignon@una.fr